

Jeudi 16 mai 2024

Concours des écoles à vélo

Toutes et tous à vélo !

A l'attention des directions, des équipes enseignantes
et des parents d'élèves

Bonjour,

Dans le cadre de « [Faites du vélo](#) » portée par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, nous vous invitons à participer à la **21^{ème} édition du Concours des écoles à vélo le jeudi 16 mai 2024**.

Ce concours est destiné **à l'ensemble des élèves des écoles primaires** (élémentaires et maternelles) **du Grésivaudan, de la Métropole grenobloise et du Pays Voironnais***.

Toutes les écoles participantes seront récompensées par un **label «Ecole Vélo mobile»** en fonction du pourcentage d'élèves cyclistes le 16 mai.

Les écoles inscrites au Concours pourront, dans la limite des places disponibles, bénéficier d'une **animation gratuite** autour du vélo, proposée par le SMMAG (apprentissage de la mécanique, atelier de maniabilité, spectacle, projection...).

En 2023, ce sont 163 écoles qui ont participé sur les 3 territoires et 12014 élèves qui sont venu-es à l'école à vélo ou à draisienne. Nous comptons sur vous pour que ce chiffre augmente !

Pourquoi venir à l'école à vélo ?

Ce jour-là il s'agit de changer ses habitudes et de se déplacer à vélo :

- afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits de venir à vélo (gain de temps, indépendance, plaisir...)
- pour augmenter le niveau d'activité physique des enfants,
- pour rendre les rues plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile
- pour améliorer la qualité de l'air et l'environnement

Comment participer ?

Il suffit d'inscrire votre école sur la plateforme Internet : www.adtc-grenoble.org/concours/

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires et les supports pour vous aider à mettre en place le concours.

Vous pouvez vous rapprocher du service scolaire de votre commune (ou de votre Mairie) si nécessaire pour l'organisation pratique.

Cyclistement vôtre
L'équipe de l'ADTC-se déplacer autrement

** Jusqu'à l'année dernière, les écoles du Pays Voironnais participaient au Concours des écoles écomobiles. Les 2 concours ont fusionné cette année et elles sont désormais intégrées au Concours des Ecoles à vélo.*

Modalités pratiques pour l'organisation

Le principe est simple : le 16 mai, l'objectif est qu'un maximum d'élèves vienne à l'école à vélo, ou en draisienne pour les plus jeunes.

Votre inscription et votre comptage se font sur la plateforme www.adtc-grenoble.org/concours/

Chaque école participante se verra remettre une **plaque « école Vélo mobile »** à apposer dans l'établissement avec une notation de 1 à 4 étoiles (roues) en fonction du taux d'élèves cyclistes :

- 1 roue : jusqu'à 40% d'élèves cyclistes le 16 mai
- 2 roues : de 40 à 60% d'élèves cyclistes le 16 mai
- 3 roues : de 60 à 80% d'élèves cyclistes le 16 mai
- 4 roues : plus de 80% d'élèves cyclistes le 16 mai

L'idée est de collectionner les plaques d'une année sur l'autre et d'essayer de se dépasser chaque année.

Des **diplômes individuels** seront mis à disposition à l'issue du concours à remettre aux élèves afin de valoriser leur participation.

Comptage le jour-J :

C'est votre comptage qui sera pris en compte.

Les résultats devront parvenir à l'ADTC le 16 mai, avant 12h30, en rentrant les informations sur la plateforme Internet du concours : www.adtc-grenoble.org/concours/

Vous devrez alors nous transmettre :

- le nombre d'élèves venu·es à l'école à vélo et à draisienne mais via d'autres modes de transport.
- le nombre d'élèves PRÉSENT·ES ce matin-là

Pour donner du sens à l'action :

Il est indispensable que les enfants comprennent le sens de cette action. Il s'agit d'une occasion idéale pour réfléchir à l'importance de la pratique quotidienne d'une activité physique, de la sécurité routière, des déplacements à vélo pour le respect de l'environnement...

Des activités peuvent être réalisées par les enfants avant ou le jour même, afin de valoriser l'événement (articles, affiches, poèmes, jeux de dextérité à vélo, etc.).

Nous vous conseillons de transmettre aux parents une première information début mai et d'effectuer au moins un rappel dans les classes la semaine avant le concours.

Organisation du stationnement des vélos :

Nous vous conseillons d'installer une zone dans la cour pour garer les vélos des enfants ce matin-là, éventuellement en collaboration avec les services techniques de votre commune afin de pouvoir obtenir des barrières de sécurité.

Les supports pour vous aider :

L'ensemble des supports de communication et d'organisation sont disponibles sur la plateforme : www.adtc-grenoble.org/concours/

- Affiches du concours
- Flyers informatifs
- Information aux parents
- Coupons rappels pour les cahiers de liaison
- Supports de comptage
- Diplômes individuels

Vous y trouverez également des conseils pour organiser l'événement et des supports pédagogiques et techniques (fiche contrôle technique vélo...).

Pour toute information vous pouvez nous contacter :
concours@adtc-grenoble.org / 04 76 63 80 55

Bonne chance !